



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Des demandes de dérogation mineure seront entendues à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 6 novembre 2023, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par ces demandes est invitée à assister à cette séance et y présenter ces observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 6 novembre 2023.

Dérogation mineure no. 601

78, chemin Lakeside lot 4 266 336, zone UCV-4-K15 - district de Knowlton

Nature et effets de la demande:

Demande visant à permettre un usage de restauration avec 54 sièges et un espace de 20 mètres carrés ou moins avec 3 stationnements. L'article 46 du règlement de zonage 596 indique qu'il faudrait 8 stationnements pour accommoder ces usages. C'est une dérogation de 62,5%.

Donné à Lac-Brome
Ce 19 octobre 2023

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier